



culots de lampes et douilles ainsi que calibres pour le contrôle de l'interchangeabilité et de la sécurité -

partie 3 : calibres

E : Lamp caps and holders together with gauges for the control of interchangeability and safety - Part 3 : Gauges

D : Lampensockel und - fassungen sowie Lehren zur Kontrolle der Austauschbarkeit und Sicherheit - Teil 3 : Lehren

Norme française homologuée

Amendement A4 à la norme homologuée NF EN 60061-3:1993 homologué par décision du Directeur Général de l'afnor le 20 novembre 1996 pour prendre effet à compter du 20 décembre 1996.

Correspondance

L'amendement EN 60061-3:1993/A4:1996 a le statut d'une norme française. Il reproduit l'amendement R:1996 à la publication CEI 61-3:1969 sans modification.

Analyse

Ce document introduit de nouvelles feuilles de caractéristiques pour les calibres pour contrôle de l'interchangeabilité et de la sécurité.

Descripteurs

Matériel d'éclairage, culot de lampe, douille de lampe, calibre, interchangeabilité, sécurité.

Modifications

Ce document modifie de nombreuses feuilles de caractéristiques.

Corrections

AVANT-PROPOS NATIONAL

Ce document introduit de nouvelles feuilles de caractéristiques pour les calibres pour le contrôle de l'interchangeabilité et de la sécurité.

L'amendement R (1996) à la publication CEI 61-3 (1969) a été approuvé par le CENELEC le 5 mars 1996 sans modification commune.

La mise à jour de la norme s'effectue comme suit :

1. *Retirer les pages 3 à 21 existantes, et insérer les nouvelles pages 3 à 21.*

2. *Retirer les feuilles existantes*

*7006-80D-2 (page 1/1),
7006-80E-2 (page 1/1),
7006-81-2 (pages 1/3, 2/3 et 3/3),
7006-81A-2 (pages 1/3, 2/3 et 3/3),
7006-81B-2 (pages 1/3, 2/3 et 3/3),
7006-81C-2 (pages 1/3, 2/3 et 3/3),
7006-81F-2 (pages 1/3, 2/3 et 3/3),
7006-81G-2 (pages 1/3, 2/3 et 3/3).*

et les remplacer par les nouvelles feuilles

*7006-80D-3 (page 1/1),
7006-80E-3 (page 1/1),
7006-81-3 (pages 1/3, 2/3 et 3/3),
7006-81A-3 (pages 1/3, 2/3 et 3/3),
7006-81B-3 (pages 1/3, 2/3 et 3/3),
7006-81C-3 (pages 1/3, 2/3 et 3/3),
7006-81F-3 (pages 1/3, 2/3 et 3/3),
7006-81G-3 (pages 1/3, 2/3 et 3/3).*

3. *Insérer les nouvelles feuilles*

*7006-113-1 (pages 1/2 et 2/2),
7006-113A-1 (page 1/1).*

Après consultation de son Comité de Direction et enquête probatoire, l'Union technique de l'Electricité avait voté positivement au CENELEC sur le projet de EN en décembre 1995.

Version française

**Culots de lampes et douilles ainsi que calibres pour
le contrôle de l'interchangeabilité et de la sécurité
Partie 3: Calibres
(CEI 61-3R:1996)**

Lampensockel und -fassungen
sowie Lehren zur Kontrolle der
Austauschbarkeit und Sicherheit
Teil 3: Lehren
(IEC 61-3R:1996)

Lamp caps and holders together
with gauges for the control of
interchangeability and safety
Part 3: Gauges
(IEC 61-3R:1996)

Cet amendement A4 modifie la norme européenne EN 60061-3:1993; il a été adopté par le CENELEC le 1996-03-05. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à l'amendement.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CENELEC.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CENELEC

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart 35, B - 1050 Bruxelles